**BOUTIQUE EPHEMERE**

**DOSSIER D’INSCRIPTION**

INFORMATIONS

Nom commercial ou raison sociale …………………………………………………………………..

Nom et prénom de l’artisan / créateur…………………………………………………………………

Adresse…………………………………………………………………………………………………..

Code postal……………………………………… Ville………………………………………………..

Téléphone……………………………………….. Portable……………………………………….…..

Courriel…………………………………………………………………………………………………..

N° SIREN………………………………………………………………………………………………..

Semaine souhaitée : Choix 1………………… Choix 2………………… Choix 3……………….

Produits vendus…………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………

DOCUMENTS A FOURNIR

🞏 Registre des métiers ou répertoire SIREN

🞏 Attestation d’assurances multirisques professionnelles 2025

Souhaitez-vous louer la boutique à plusieurs ? 🞏 OUI 🞏 NON

Du ……………………………………………….. au…………………………………………………

Durée de la mise à disposition du local : semaine(s)

Le contrat débute à l’entrée dans le local des artisans créateurs jusqu’à leur date et heure de sortie.

LES EXPOSANTS

**NOMBRE D’EXPOSANTS** : 6 maximum

\* Champs obligatoire

**EXPOSANT 1**

NOM \* Prénom

Adresse \*

TEL portable \*

N° SIRET \*

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l’exposition ou envoi du lien du site web)

**EXPOSANT 2**

NOM \* Prénom

Adresse \*

TEL portable \*

N° SIRET \*

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l’exposition ou envoi du lien du site web)

**EXPOSANTS 3**

NOM \* Prénom

Adresse \*

TEL portable \*

N° SIRET \*

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l’exposition ou envoi du lien du site web)

**EXPOSANT 4**

NOM \* Prénom

Adresse \*

TEL portable \*

N° SIRET \*

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l’exposition ou envoi du lien du site web)

**EXPOSANT 5**

NOM \* Prénom

Adresse \*

TEL portable \*

N° SIRET \*

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l’exposition ou envoi du lien du site web)

**EXPOSANT 6**

NOM \* Prénom

Adresse \*

TEL portable \*

N° SIRET \*

NATURE EXPOSITION (détail précis avec photos en pièce jointe de l’exposition ou envoi du lien du site web)

 **Total de la participation aux frais : € TTC**

**L’exposant doit être un artisan créateur et ne peut proposer que des produits de sa création (l’achat revente est interdit)**

* L’association de plusieurs créateurs doit être de préférence cohérente et respecter une ambiance commune
* Horaires d’ouverture du local au public : 9h / 19h (dimanche, nous consulter). L’application de vos horaires est libre, nous encourageons le respect d’horaires communs avec l’ensemble des commerçants de DECINES-CHARPIEU
* Vous avez la charge de la surveillance de votre marchandise
* Les clés seront prises par l’exposant le jour de l’état des lieux d’entrée (jour et heure à préciser) au local – 1 avenue Jean Macé – et devront être rendues le jour de l’état des lieux de sortie (jour et heure à préciser),
* Un seul jeu de clés pour ce local vous sera délivré, au cas par cas pour un second jeu de clé
* Le local est fourni avec une connexion électrique, un accès à un point d’eau et toilettes

**Seule la salle principale (galerie) est mise à disposition :**

* Le local vous est loué « en l’état », il doit rester propre
* Le matériel consommable (papier toilettes, produits d’entretien, machine à café, filtres…) est à la charge de l’exposant
* Lorsque l’exposant s’absente du local, il lui est exigé de veiller à la fermeture, d’éteindre les lumières, de couper les chauffages et de s’assurer de la fermeture de toutes les portes d’accès
* Toutes œuvres et matériels exposés devront être assurés par l’exposant
* **Assurances** : dans le cadre du présent contrat, l’exposant sera tenu de s’assurer contre le vol auprès d’une compagnie solvable et de disposer d’une assurance responsabilité civile. En outre, il renonce à tout recourt qu’il sera en droit d’exercer contre la ville de Décines-Charpieu.

La ville ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de vols, dégradations ou tout autre préjudice ne pouvant subvenir à l’occasion du contrat

* En cas de détérioration dans le local, tous les exposants présents seront responsables des dégâts causés et la caution sera retenue
* La ville se réserve le droit de rompre le présent contrat avant son terme en cas d’inexécution d’une des conditions du règlement

**Date**……………………………

Fait en double exemplaire

**Signature**

Mention manuscrite «  lu et approuvé »